



Le SYBLE

recrute

Un(e) Chargé(e) de mission Natura 2000 H/F sur le site Natura 2000 des Etangs Palavasiens et étang de l'Estagnol

Contractuel (3 ans)

Présentation de la structure :

Le SYBLE, Syndicat du Bassin du Lez, EPTB est une structure de gestion à l'échelle du bassin versant du fleuve Lez, investie d'un rôle de coordination, de conseil et d'animation de la gestion globale et équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques.

Le périmètre du SYBLE s'étend sur 746 km² du Pic Saint loup à la mer et concerne 43 communes dont Montpellier (34). Il regroupe le Département de l'Hérault et 5 EPCI.

Ce territoire présente la plus forte croissance démographique de France avec une population de près de 467 000 habitants.

Le SYBLE est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Lez Mosson Etangs Palavasiens et animatrice des sites Natura 2000 « Le lez » et « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol ». Il est aussi coordonnateur du Programme d'actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin du Lez.

Les missions principales du SYBLE sont, à l'échelle du bassin versant, de coordonner et d'animer les actions stratégiques, d'assurer la cohérence et l'efficacité de l'action publique et de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage des études globales inscrites aux programmes d'actions du SAGE, PAPI et des Documents d'Objectifs (DOCOB).

Il intervient plus particulièrement sur les thématiques suivantes :

- la préservation, l'amélioration et la gestion équilibrée des ressources en eau,
- la prévention et la gestion du risque inondation,
- la préservation, la restauration et la gestion des milieux aquatiques et des zones humides,
- la restauration et le maintien de la qualité des eaux
- l'information et la formation dans le domaine de l'eau.

Actuellement l'équipe du SYBLE se compose de 7 personnes.

Contexte :

Sur le bassin, le SAGE a permis d'instaurer une approche globale et cohérente à l'échelle du bassin versant et il est devenu le document de référence commun en matière de gestion durable, équilibrée et concertée de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Le SAGE révisé et approuvé par arrêté préfectoral en janvier 2015 a renforcé la dynamique engagée pour répondre aux défis actuels de la gestion de l'eau. En particulier, le SAGE a renforcé les mesures relatives à la préservation des milieux aquatiques et humides et la préservation de la biodiversité notamment des espèces et habitats d'intérêt patrimonial.

Jusqu'en 2018, l'animation des sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol » était portée par un syndicat mixte aujourd'hui dissout. Le SYBLE s'est porté candidat à la reprise de l'animation de ces sites, dans un objectif de poursuivre la mise en œuvre du DOCOB en cohérence avec les enjeux du bassin versant.

L'animation des sites par le SYBLE a été validée par le comité de pilotage des sites, en date du 8 novembre 2018, qui a également installé une nouvelle présidence.

Le DOCOB des sites « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol » a été validé par le Comité de pilotage en octobre 2009.

Présentation du site Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

Les Etangs palavasiens ont intégré le réseau Natura 2000 au titre des deux directives européennes « Habitats » en 2002 et « Oiseaux » en 2006.

Le site Natura 2000 des étangs palavasiens est constitué d'un habitat naturel d'intérêt communautaire prédominant qu'est la lagune côtière et d'une mosaïque d'habitats typiques de zones humides périphériques des lagunes : prés et steppes salées méditerranéens, habitats dunaires, marais doux ou temporaires... Ces milieux accueillent de nombreux oiseaux, notamment les sternes naines et pierregarins, l'avocette élégante, le butor étoilé, le flamant rose et plusieurs espèces de passereaux.

En 2008 les étangs palavasiens ont été reconnus d'importance mondiale au titre de la convention internationale sur les zones humides de RAMSAR

Missions du poste :

Le chargé de mission Natura 2000 assurera, sous l'autorité de la directrice du syndicat du Bassin du Lez et en lien avec le Président du comité de Pilotage, les missions nécessaires à l'animation et la mise en œuvre du document d'objectifs pour les deux sites Natura 2000 suivants :

- ZPS « Etangs palavasiens et étangs de l'Estagnol » (FR9110042),
- ZSC « Etangs palavasiens » (FR9101410),

Il apportera également une contribution sur d'autres sites Natura 2000 dont l'animation est assurée ou non par le SYBLE de façon à veiller à la cohérence dans la mise en œuvre de Natura 2000 sur Bassin du Lez et de ses affluents.

Activités principales :

- Réviser, mettre en œuvre et animer le document d'objectifs des sites Natura 2000 en lien avec les partenaires concernés :
 - assurer la mise en œuvre et la coordination technique et administrative des actions des documents d'objectifs de ces deux sites selon le cahier des charges établi par la DREAL ;
 - assurer le suivi technique, administratif et financier des opérations en lien avec la DDTM 34 : demandes de subvention, paiements, marchés publics, justificatifs, bilans ;
 - animer et coordonner les comités de pilotage, en concertation étroite avec le Président du comité de pilotage, réaliser des visites sur le terrain avec les membres du comité de pilotage si besoin ;
 - rechercher les partenaires et ayants droits (agriculteurs, propriétaires) pour mettre en œuvre les outils contractuels (mesures agroenvironnementales, chartes et contrats Natura 2000) et assurer le suivi technique et administratif des dossiers ;
 - animer des groupes de travail thématiques avec les acteurs du territoire (élus, agriculteurs, forestiers, usagers, gestionnaires d'espaces naturels, offices de tourisme...)

- mobiliser en tant que de besoin l'intervention d'experts scientifiques reconnus pour leurs compétences ;
 - répondre aux sollicitations des porteurs de projets notamment pour les projets soumis à évaluation des incidences au titre de Natura 2000;
 - assurer une veille environnementale (régime des évaluations d'incidence au titre de Natura 2000) en lien avec l'équipe du SYBLE et les services de l'Etat ;
 - actualiser régulièrement les documents d'objectifs et les formulaires standards de données et renseigner l'outil de suivi des documents d'objectifs SIN2 ;
 - rédiger les contenus des supports de communication (plaquettes, panneaux d'information, bulletins d'information, articles pour les bulletins municipaux ...) et documents pédagogiques (expositions, mallettes pédagogiques)
 - sensibiliser et informer le grand public et les scolaires aux enjeux des sites Natura 2000
 - assurer les relations avec les élus, les partenaires locaux (naturalistes, gestionnaires d'espaces naturels protégés, socio-professionnels, propriétaires...), les services de l'Etat et les partenaires scientifiques ;
 - participer et/ou intervenir aux réunions, séminaires, formations et groupes de travail régionaux et nationaux des réseaux spécifiques à Natura 2000.
- Participer aux différentes activités du syndicat qui permettent une bonne prise en compte du réseau Natura 2000 par les acteurs et le développement d'un contexte favorable à la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire :
- assurer la concertation et la meilleure cohérence possible avec les autres programmes publics (SAGE, PAPI, plan de gestion des espaces naturels protégés...) et acteurs du territoire ;
 - suivre ou mettre en œuvre d'autres actions : reconnaissance internationale RAMSAR...
 - appréhender au mieux les contraintes techniques des partenaires et des acteurs, de façon à rechercher des solutions, formuler des avis et propositions ;
 - recommander des techniques qui permettent la compatibilité des différents projets et des activités avec les enjeux de préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Profil et compétences requises :

➤ Profil :

Ingénieur ou technicien diplômé ou diplôme universitaire de niveau II (Master), soit dans une spécialité en écologie appliquée soit dans un domaine plus général de développement local comportant une option en environnement (aménagement du territoire, agriculture, biodiversité, etc.).
Expérience professionnelle de 4 à 5 ans appréciée

➤ Parcours /formation :

Expérience en :

- animation de sites Natura 2000,
- conduite de projets (montage, animation), avec un volet concertation,
- développement local, en aménagement,
- gestion administrative et financière,
- ingénierie environnementale (faune/flore),
- animation de réseaux privés ou associatifs,
- éducation à l'environnement.

➤ Connaissances :

- Tissu socio-économique et environnemental du territoire (acteurs, contexte, enjeux)
- Politiques publiques, directives, réglementations spécifiques à Natura 2000, organisation et fonctionnement des services de l'Etat
- Connaissances naturalistes, en gestion des milieux et génie écologique
- Gestion administrative et budgétaire (dispositifs de contractualisation...)
- Techniques de communication et négociation

- Commande publique et procédures de marché.
- Savoir-faire :
 - Animation de réseau
 - Conduite de projet
 - Animation de réunion et groupe de travail
 - Analyse et interprétation de données scientifiques,
 - Maîtrise réelle des outils SIG (ArcGis et Qgis)
 - Maîtrise des outils bureautiques et logiciels de PAO
- Qualités :
 - Excellent relationnel (empathie, écoute)
 - Sens de la concertation (pédagogie, médiation)
 - Adaptabilité
 - Force de persuasion
 - Aptitudes à l'analyse et la synthèse

Contraintes

Titulaire du permis B obligatoire

Poste à temps complet

Disponibilité horaire ponctuelle

Intervention ponctuelle le weekend (manifestation, sensibilisation à l'environnement...

Organisation et dispositions pratiques :

- Grade de l'agent : Ingénieur ou technicien
- Supérieur direct : la Directrice du SYBLE
- Lieu d'affectation : Prades-le-Lez (34)
- Rémunération : selon expérience sur base grille fonction publique territoriale

Candidature :

Lettre de motivation + CV à l'attention de Monsieur le Président du SYBLE, Domaine de Restinclières, 34730 PRADES LE LEZ

Contact pour tout renseignement : Mme Géraldine VACQUIER Tél. 04 99 62 09 52

Date limite de réception des candidatures : 24 mars 2019

Poste à pourvoir à partir du 15 avril

Dates entretiens jury : 29 mars et 2 avril